

**CONVOCACTION**

Date : 20 mars 2025

Affichée le : 20 mars 2025

L'an deux mille vingt cinq, le deux avril à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Madame Sophie DHOURY-LEHNER, Maire Creil.

Nombre de conseillers :

En exercice : 39  
Présents : 28  
Votants : 36  
Pouvoirs : 8  
Absent : 3

**Étaient présents :** Mme Sophie DHOURY-LEHNER - M. Jean-Claude VILLEMAIN - Mme Döndü ALKAYA - M. Thierry BROCHOT - Mme Loubina FAZAL - M. Karim BOUKHACHBA - M. Adnane AKABLI - Mme Fabienne LAMBRE - M. Abdoulaye DEME - Mme Najat MOUSSATEN - M. Cédric LEMAIRE - Mme Catherine MEUNIER - M. Fabrice MARTIN - Mme Bérénice TALL - M. Ahmet BULUT - Mme Mariline DUHIN - M. Emmanuel PERRIN - Mme Halimatou SAKHO - M. Ammar KHOULA - M. Babacar N'DIAYE - Mme Aïssata SOW - M. Mohammed EL OUSTI - Mme Jenifer SENET - M. Moussa EL MOUSSAOUI - M. Hicham BOULHAMANE - M. Amadou KA - M. Noureddine NACHITE - Mme Sylvie DUCHATELLE.

**LISTE DES DELIBERATIONS**AFFICHEE ET PUBLIEE SUR LE SITE  
DE LA VILLE LE :**0 4 AVR. 2025**DELIBERATION PUBLIEE SUR LE  
SITE INTERNET DE LA VILLE LE :**0 9 AVR. 2025****Absents représentés**

Mme SAVAS  
M. AÏT MESSAOUD  
Mme ELONGUERT  
Mme PEREZ  
Mme JACQUEMART  
Mme M'BAYE  
Mme MEHADJI  
M. FACCHINI

Pouvoir à Mme LAMBRE  
Pouvoir à M. LEMAIRE  
Pouvoir à Mme MEUNIER  
Pouvoir à M. BROCHOT  
Pouvoir à M. KA  
Pouvoir à M. BOULHAMANE  
Pouvoir à M. NACHITE  
Pouvoir à Mme DUCHATELLE

**Absents non représentés**

Mme HAMADOUC, M. ZAHRAOUI, M. LUCAS.

**Secrétaire de séance :** Aïssata SOW**36 Associations de soutien scolaire - Subventions 2025****■ Rapport de présentation :****Najat MOUSSATEN, Adjointe**

Acteur majeur du vivre ensemble et du lien social, les associations creilloises mènent des actions au quotidien reconnues par les habitants et les pouvoirs publics. En complément des aides en nature (prêt de salle, matériels etc...), la ville de Creil souhaite apporter une aide financière directe à certaines associations selon l'intérêt local de leurs actions.

Dans ce cadre, il vous est proposé d'octroyer aux associations de soutien scolaire, les subventions en fonctionnement suivantes :

Nom de l'association	Propositions
APRES - Agir pour la réussite scolaire	4 000 €
CIMS - Centre d'Information et de Médiation Sociale	3 500 €
Coup de pouce scolaire	3 000 €
Pour un sourire	3 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>13 500 €</b>

**■ Le conseil municipal :**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,

Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,  
Vu l'avis de la commission « Education sport et loisirs » en date du 6 mars 2025,  
Considérant les dossiers présentés par les associations,  
Entendu le rapport de présentation,

Envoyé en préfecture le 09/04/2025  
Reçu en préfecture le 09/04/2025  
Publié le 09/04/2025  
ID : 060-216001743-20250409-36DEL\_CM020425-DE



■ **Vote**

Votants : 36	Pour : 36	Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
--------------	-----------	------------	----------------	-------------------------------

■ **Décide à l'unanimité :**

**Article 1<sup>er</sup>** : d'approuver, au titre de l'année 2025, l'attribution de subventions de fonctionnement conformément au tableau d'attribution ci-dessous :

Nom de l'association	Propositions
APRES - Agir pour la réussite scolaire	4 000 €
CIMS - Centre d'Information et de Médiation Sociale	3 500 €
Coup de pouce scolaire	3 000 €
Pour un sourire	3 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>13 500 €</b>

**Article 2** : d'imputer les dépenses correspondantes aux comptes prévus à cet effet dans le budget de la Ville

**09 AVR. 2025**

CREIL, le  
Pour extrait certifié conforme,

Sophie DHOURY-LEHNER

Aïssata SOW



Maire de Creil  
Vice-Présidente de l'ACSO  
Chargée du Projet de Territoire

La secrétaire de séance